



DOSSIER DU LICENCIÉ DU DBCN SAISON 2023-2024

Pour obtenir une licence FFBB permettant la pratique du Basket-ball en compétition, en loisirs ou en VxE

<input type="checkbox"/> RENOUELEMENT		<input type="checkbox"/> MUTATION		<input type="checkbox"/> CRÉATION	
CATÉGORIE : <input type="checkbox"/> U		<input type="checkbox"/> SENIORS équipe		<input type="checkbox"/> Féminin	
				<input type="checkbox"/> Masculin	
NOM :			PRENOM :		
DATE DE NAISSANCE :			LIEU DE NAISSANCE :		
ADRESSE :					
CP :			VILLE :		
TEL :		MAIL* :		@	

*Grâce à votre mail, le DBCN pourra communiquer toutes les informations nécessaires à la pratique du basket et à la vie du club.

Droit à l'image : J'autorise le DBCN à utiliser des photographies où je peux ou mon enfant peut figurer, afin de valoriser les activités du club via les différents moyens de communication suivants : presse, internet, plaquette... La publication ou la diffusion de l'image de mon enfant ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant la publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée ou sa réputation.

Consentement à l'usage des données personnelles : J'accepte que le DBCN transmette à ses partenaires mon mail à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

Date :

Signature :

Déjà licencié.e. auprès du DBCN en 2022-2023 et vous souhaitez renouveler votre adhésion ?

C'est très simple, il suffit de cliquer sur le lien figurant dans le mail de pré-inscription qui vous sera adressé en juin ou juillet (NOR0014019@ffbb.com) **attention le message peut se trouver dans les spams !** Vous êtes prioritaire pour une réinscription jusqu'au 4 septembre 2023.

Pour toute question, merci d'envoyer un message à secretaire@dbcn.fr

Vous souhaitez rejoindre le DBCN pour la saison 2023-2024 ?

- Mutation d'un autre club, débutant(e) ou reprise du basket : merci de contacter le club par mail secretaire@dbcn.fr. Des permanences seront organisées durant l'été (dates et horaires disponibles sur le site dbcn.fr ou réseaux sociaux) ou encore au forum des associations de Douvres la Délivrando du 02/09/2023.
- Indiquez nom, prénom, date de naissance, nom des parents si mineur.e et n° de téléphone. Si vous êtes majeur.e, précisez le choix de la pratique souhaitée (compétition, loisirs ou basket santé)
- **Attention certaines catégories sont soumises à liste d'attente.** Vous serez informé.e si une place se libère après le forum. 2 essais peuvent être proposés pour les débutants à la reprise des entraînements.

Si tout est OK, le Club envoie alors un mail de préinscription : il provient de NOR0014019@ffbb.com avec un lien sécurisé vers le site de **e-licence de la FFBB**. (**pensez à vérifier vos spams !**)

Documents pour la saisie en ligne : Les imprimés sont téléchargeables sur le site de la FFBB (certificat médical, questionnaire médical, imprimé de sur-classement simple et double-surclassement.)

Pour les licenciés MAJEURS	Pour les licenciés MINEURS
<ul style="list-style-type: none"> - Pour tout nouveau licencié majeur, un certificat médical dûment rempli (avec SIGNATURE ET CACHET du médecin) de moins de 6 mois au moment du dépôt de la licence pour être recevable. Il est valable 3 ans pour tous les licenciés. - Une pièce d'identité si création ou licencié devenant majeur) - Une photo d'identité (précisions sur site du type de photo recevable) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le questionnaire de santé suffit s'il présente des réponses négatives. - Il est obligatoire si en cas de demande de sur-classement simple (à remplir avec SIGNATURE ET CACHET par le médecin de famille) ou double sur-classement (voir un médecin agréé, document à signer avec le coach du mineur.) - Une photo d'identité (précisions sur le type de photo recevable)

Une fois votre saisie effectuée et validée sur le site de la licence FFBB, le dossier **du licencié est à remettre complet (dossier + autorisation parentale + règlement intérieur signé + paiement)** aux permanences ou dans la boîte aux lettres DBCN située au Gymnase Pierre Roux près de la maison du gardien.

Après vérification du dossier par le comité du basket-ball du Calvados, la licence FFBB sera validée et vous serez qualifié.e pour la saison 2023-2024.

LES CRENEAUX NE SONT PAS CONNUS A CE JOUR, ILS SERONT COMMUNIQUES DÈS QUE POSSIBLE, SUR NOTRE SITE DBCN.FR et SUR NOS RESEAUX SOCIAUX. N'HESITEZ PAS à NOUS SUIVRE SUR LE SITE, FACEBOOK DBCN, FACEBOOK DBCN ACADEMY, INSTAGRAM, YOU TUBE et TIK TOK !

Le DBCN a besoin de vous, pour une heure, une journée, une saison !

Vous souhaitez vous investir dans la vie du club ?

<input type="checkbox"/> Participer à l'organisation de manifestations organisées par le club (soirée du club, tournois, lotos, etc....)	<input type="checkbox"/> Devenir parent responsable d'équipe , si oui de quelle équipe :
<input type="checkbox"/> Devenir sponsor ou mécène du club (vous-même ou l'entreprise vous employant) Merci de nous contacter sur partenariats@dbcn.fr pour que puisse se rapprocher de vous ou de nous laisser un contact (nom et téléphone)	<input type="checkbox"/> Rejoindre le bureau du club
<input type="checkbox"/> Devenir Arbitre <input type="checkbox"/> Devenir Officier de table de marque	<input type="checkbox"/> Devenir Entraîneur au sein du Club <input type="checkbox"/> Postuler à un contrat de service civique en septembre 2023 ou pour la saison suivante

Avez-vous besoin d'une formation (Arbitrage, OTM ...) ? OUI NON

Date :

Signature :



Le DBCN, s'inscrivant dans le programme FFBB Citoyen, aura le plaisir d'offrir à tous ses licencié.e.s-joueurs, une **GOURDE aux couleurs du DBCN à la rentrée sportive 2023 !**

POUR TOUTES VOS TENUES SPORTIVES, GOODIES ...N'oubliez pas de vous rendre sur l'espace **BOUTIQUE du SITE DBCN.FR**

TARIFS SAISON 2023-2024

Le tarif de la licence comprend les adhésions FFBB, Ligue et Comité et la part dédiée au club. L'assurance FFBB est non incluse. L'augmentation des tarifs 2023-2024 est due à la répercussion de la hausse du coût de la part fédérale.

Catégories	Années de Naissance	Douvres la Délivrante	Cœur de Nacre *	Extérieur
U7	2017- 2018	145 €	165 €	175 €
U9	2015 - 2016	162 €	187 €	197 €
U11	2013- 2014	162 €	187 €	197 €
U13	2011 - 2012	175 €	200 €	210 €
U15	2019 - 2010	185 €	210 €	220 €
U17 / U18	2006 - 2008	185 €	210 €	220 €
U20 / Séniors	2005 & plus	195 €	220 €	230 €
Basket Loisirs		75 €	75 €	85 €
Basket Santé VXE		100 €	100 €	100 €
Non joueur		55 €	55 €	55 €
Mutation entre clubs	U14 & plus	60 €	60 €	60 €

*Communes d'Anisy, Basly, Bernières-sur-mer, Colomby-Anguerny, Courseulles-sur-mer, Cresserons, Langrune-sur-mer, Luc-sur-mer, Plumetot, Reviers et St Aubin-sur-mer

CALCUL DE VOTRE COTISATION

TARIF LICENCE :	=	
+ COÛT MUTATION si U14 & plus (60€)	+	
Assurance FFBB facultative à ajouter : Formule A 2,17€ Formule B 6,27€ Formule A + C 2,53 € Formule B + C 6,63 € - VXE : Formule VxE A + C ,36 € Formule VxE B + C 0,36 € Formule A et B	+	
REDUCTION FAMILLE	-	
- 5 % sur la deuxième licence la moins chère - 10 % sur la troisième licence la moins chère - 10% sur le total pour 4 licences et plus		
MONTANT LICENCE DUE :	=	
<input type="checkbox"/> Je règle avec des Chèques-Vacances (ANCV) (attention les coupons sport ne sont plus acceptés) <input type="checkbox"/> Atouts Normandie, dispositif d'aide pour les jeunes de 15 à 25 ans : après avoir souscrit au volet « loisirs » je fournis le coupon de pré-paiement de 30 € crée sur le site dédié ou j'atteste l'avoir fait : <input type="checkbox"/> Pass'Sport gouvernemental pour les 6-25 ans de 50 € : j'indique le code envoyé par la CAF <input type="checkbox"/> Je paie par chèque à l'ordre du D.B.C.N. Merci d'inscrire nom, prénom et catégorie du licencié au dos de chaque chèque. En cas de paiement en plusieurs fois, merci d'adresser tous les chèques. Possibilité de paiement en 3 fois (un dépôt par le club au 15 de chaque mois) <input type="checkbox"/> Je paie en espèces (enveloppe avec nom prénom et catégorie) à remettre à la permanence <input type="checkbox"/> Je paie par virement seulement en 1 fois : Motif : indiquer Licence Nom, prénom + catégorie IBAN FR76 1660 6242 1384 8671 6421 806 BIC AGRIFRPP866 <input type="checkbox"/> Je paie par CB lors des permanences proposées par le club.	Montants:	Partie Club
TOTAL PAYÉ		

Pour tout renseignement ou obtenir une attestation de paiement pour votre CE : Merci d'adresser un mail au club : secretaire@dbcn.fr



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2023/2024

Le Club de Douvres Basket Cœur de Nacre (DBCN) est affilié à la Fédération Française de Basket-Ball, association loi de 1901. Le présent règlement s'applique à tous les membres de l'association ainsi qu'aux représentant légaux des membres mineurs.

Les engagements qui suivent, rappellent aux joueurs les quelques règles qui sont les piliers des valeurs du club et bien sûr de ses dirigeants. Notre association doit s'appuyer, aussi bien en interne qu'en externe, sur les valeurs humaines et sur le respect des autres.

Afin que chacun en soit bien conscient, nous vous demandons de signer ce règlement et de le joindre à votre dossier de licence.

Le bureau du DBCN

Article 1

Chaque adhérent et chaque parent d'adhérent(s) mineur(s) acceptent de respecter le présent règlement en le signant en même temps que le dossier du licencié et de s'impliquer dans la vie du club. Il est informé qu'il est affilié à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) dont il respecte également la réglementation.

Article 2

L'adhérent devra s'acquitter de sa cotisation. Aucune validation de licence ne sera effectuée par le Club sans le règlement intégral de la cotisation. Il est exigé la totalité de la cotisation par chèque, chèque vacances, coupon sport, aide d'une collectivité locale ou virement. Il est possible d'effectuer trois versements étalés sur 3 mois. Les joueurs ou joueuses n'ayant pas rendu leur dossier d'inscription complet et réglé leur cotisation au 30 septembre de l'année sportive en cours se verront interdire l'accès au terrain.

Toute cotisation versée est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé le remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou en cas de force majeure (fermeture des installations sportives indépendantes de la volonté du club, crise sanitaire).

Les non-licenciés ne pourront pas participer aux entraînements, ni aux compétitions, à l'exception des nouveaux licenciés admis à effectuer trois séances d'essais jusqu'au 30 septembre de la saison en cours.

Article 3

Chaque joueur ou joueuse est tenu(e) de participer aux entraînements de son équipe. Un entraîneur est désigné pour chaque entraînement. Les parents doivent s'assurer de sa présence avant de laisser leur enfant dans les salles de sport. En cas d'indisponibilité, le joueur doit prévenir son entraîneur. La ponctualité est une forme de respect des autres. Chaque joueur s'engage à être présent à l'heure du début de l'entraînement et rendez-vous au match.

Article 4

Chaque joueur est tenu de s'entraîner avec une tenue adéquate (short, tee-shirt) et de se munir d'une paire de Basket d'intérieur différente de celle d'extérieure. Il devra apporter sa gourde personnelle.

Lors des compétitions, chaque joueur sera muni d'un équipement club qu'il devra restituer après chaque match. Les équipements seront lavés à tour de rôle selon l'organisation mise en place par le coach et/ou le responsable d'équipe.

Article 5

Les entraîneurs sont seuls responsables de la composition des équipes en début de saison. Ils peuvent modifier ces équipes en cours de championnat.

Les parents des joueurs et joueuses s'engagent à encourager les équipes du club dans un esprit sportif et de fair-play. Les encouragements sont là pour aider les joueurs sur le terrain.

Article 6

La présence aux compétitions pour toute la saison est souhaitée dans un souci de respect des autres membres de l'équipe et du club ; toute absence doit être signalée à l'entraîneur le plus tôt possible.

Les déplacements sont effectués par les parents ou les joueurs selon les plannings établis par le coach et/ou le responsable d'équipe.

Chaque équipe représente le club et se doit d'avoir un comportement irréprochable à domicile comme à l'extérieur vis-à-vis de son coach, des adversaires, des officiels, des dirigeants et de leurs décisions.

Tout manquement sera sanctionné selon les décisions du bureau ou d'un des deux co-présidents du club.

Article 7

La participation des joueurs et joueuses à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque est indispensable et s'inscrit dans l'apprentissage des règles du jeu et de la vie en communauté.

Article 8

Afin d'éviter tout manquement de respect vis à vis des arbitres, le club a mis en place la règle suivante concernant les fautes techniques et disqualifiantes :

Un joueur (joueuse) ou entraîneur étant sanctionné d'une faute technique **devra régler** au club les frais réclamés par le Comité ou la Ligue de Basket-ball. A défaut, il ne pourra s'entraîner ou jouer. Si le responsable est mineur, le remboursement sera sollicité auprès des parents ou responsables légaux.

Tout licencié pourra saisir la commission sportive du DBCN en cas de contestation.

Article 9

Tout adhérent s'engage à respecter les locaux (propreté) ainsi que le matériel (panneaux, ballons, maillots, vestiaires etc...)

Article 10

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur lors des entraînements et des compétitions.

Afin de pouvoir en prendre connaissance à tout moment, une copie de ce présent règlement sera affichée au gymnase Pierre Roux et disponible sur le site internet du club.

Je déclare avoir fourni tous les éléments pour créer ou renouveler une licence auprès du DBCN. Je m'engage à respecter le règlement intérieur.

Fait à _____, le _____

Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal :